

## **Commission technique régionale de gymnastique masculine**

### **Réunion du 10 juin 2018**

La commission s'est réunie le 10 juin afin de préparer la saison suivante.

Concernant le calendrier, des options ont été retenues quoique nous soyons toujours dans l'incertitude concernant des dates fournies par la CNGM (dates de réunions de la CNGM à laquelle participe Antoine, date du Championnat national individuel). Des modifications ultérieures du calendrier national pourront entraîner des modifications du calendrier régional.

On nous annonce que l'année prochaine le programme des catégories adultes F2 et F3 au championnat en équipe est modifié et aligné sur le programme de la catégorie adultes F1. Cela signifie que le trampoline est supprimé pour les catégories adultes F2 et F3 et que tous les adultes concourent en championnat par équipe sur cinq agrès (alternativement selon les années le sol et le saut) et exécuteront la production fédérale.

Après discussion, la commission décide d'adopter le même règlement pour le championnat régional en équipe.

Le règlement du championnat régional pupilles ne change pas.

La commission décide de modifier le programme des challenge hiver adultes et pupilles. Désormais, en adulte, les gymnastes concourent sur les six agrès que ce soit en catégorie A (mouvements imposés 1° au 5° degré) qu'en catégorie B (mouvements imposés du 1° au 3° degré). Les autres points du règlement ne changent pas.

Pour les pupilles, les gymnastes de la catégorie A (mouvements imposés 1° au 5° degré) concourent sur les six agrès (les quatre du programme fédéral plus anneaux et cheval d'arçons). Les mouvements cheval d'arçons et anneaux sont ceux du programme régional.

Ceux de la catégorie B (mouvements imposés du 1° au 3° degré) concourent sur les quatre agrès traditionnels (sol, saut, barres parallèles, barre fixe) du programme fédéral. Les autres points du règlement ne changent pas.

La commission examine ensuite l'attribution des différentes manifestations et compétitions de la saison 2018-2019 aux clubs qui se sont portés candidat à l'organisation de ces évènements. Il est à noter que pour la première fois depuis plusieurs années, nous avons, avant la fin de la saison précédente, des candidats pour tous les évènements et parfois plusieurs candidats pour le même évènement.

Voici les lieux choisis :

Recyclage mouvements imposés : 14 octobre 2018 à Moussy-le-neuf

Recyclage mouvements libres : 18 novembre 2018 à Lille. Les Hauts de France sont d'accord pour renouveler le principe d'un recyclage interrégional entre les Hauts de France et l'Île de France. Didier et peut être Régis verront à Bourgain avec eux l'organisation de ce recyclage.

1° tour des coupes : le 9 décembre 2018 à Croissy-sur-Seine,

Challenge hiver pupille : le 27 janvier 2019 à Sarcelles

Challenge hiver adultes ; le 3 février 2019 à Moussy-le-neuf

Championnat régional individuel : le 7 avril 2019 à Aulnay-sous-Bois

Championnat régional en équipe : le 19 mai 2019 à Argenteuil

Rencontre été Jeunes poussins : le 2 juin à Gif-sur-Yvette

Pour le championnat régional en équipe, nous avons aussi la proposition de Croissy. Nous avons privilégié cette année Argenteuil, car le club dispose d'une nouvelle salle spécialisée et qu'il revient dans le circuit. En outre, c'est l'année où le club pouvait prendre l'organisation sans difficulté : c'est l'année avec le saut comme cinquième agrès (leur praticable est mobilisé par la production fédérale et 'il n'a pas de bande de sol dynamique).

D'ailleurs, la question de la bande sol dynamique se pose aussi pour Croissy qui prendrait l'organisation du régional en équipe la saison suivante. On a deux ans pour résoudre le problème qui se pose aussi dans d'autres clubs susceptibles d'organiser le championnat régional en équipe. Une solution technique semble exister avec une bande gonflable. La commission examinera la chose.

Cette année, les stages de perfectionnement sont organisés sur le mode du partage : les gymnastes viennent avec leur moniteur. Au niveau régional, ils sont ouverts à tous les gymnastes ayant vocation à exécuter des mouvements libres. Trois dates ont été retenues :

- 7/10/18 à Sainte Geneviève des Bois
- 21/10/18 lieu à déterminer
- 25/11/18 Croissy sur Seine

Compte tenu de la compétition Jeunes Poussins qui suit, la réunion se termine alors que l'ordre du jour n'est pas épuisé. Les questions pendantes seront examinées au cours de la réunion de rentrée.